

## Pour la population, par le gendarme du Cher



Le maire,  
pivot du dispositif de  
prévention



La gendarmerie du Cher,  
relai de l'action  
municipale



## Une démarche coordonnée

Le **maire** occupe le rôle central pour recenser les personnes considérées comme vulnérables en raison de leur âge et / ou de leur santé, nécessitant un suivi approprié.



La **gendarmerie** relaie l'action municipale avec son opération tranquillité – sérénité des personnes vulnérables et des séniors, à ce titre elle :



**contacte**  
téléphone/domicile  
les personnes  
recensées par le  
maire

**déclenche**  
une réponse  
adaptée  
aux besoins

**informe**  
le maire du résultat  
des échanges selon  
des modalités  
convenues

**intervient**  
sans délai sur toute  
situation dégradée,  
ex : cessation de  
troubles, vol, etc...